



Inondations de juin 2022

Nos actions

Depuis la crise COVID, nous nous sommes concentrés sur les actions à distance, et publions régulièrement des éditos et revues de web sur notre site www.bvvh.org.

Notre page Facebook et notre compte Twitter sont régulièrement alimentés.

Nous nous faisons l'écho des problèmes rencontrés par les urbisylvains :

Nuisances sur la commune

- Qualité de l'air
- Nuisances aériennes (nous sommes membre de l'association DRAPO)

Amélioration du cadre de vie

- Suivi des Conseils Municipaux,
- Gestion des déchets
- Promotion des circulations douces

Plan Local d'urbanisation

- Suivi des révisions du PLU.
- Suivi des différents programmes de construction

Requalification de la RN20

- Rencontres avec les élus
- Actions avec l'association A10 gratuite

Qui sommes-nous ?

A propos de l'association

L'Association « Bien Vivre à La Ville du Bois » a été fondée le 1^{er} juin 2002.

- Son rayon d'action est départemental. Elle peut travailler en partenariat avec d'autres associations régionales.
- Ses actions ont pour objectif de proposer des améliorations en lien avec l'environnement et la cadre de vie aux différentes collectivités territoriales en respectant l'intérêt général

Nous contacter

Siège social :

8 av de Beaulieu, 91620 La Ville du Bois

Adresse de messagerie :

bienvivrelevdb@gmail.com

Site web : www.bvvh.org



BVVB : www.facebook.com/bvvh91



@Bien_Vivre_LVDB



Mur anti-bruit

Boulevard urbain

Mur anti-bruit



Association loi 1901
N° W913000446



Ce que les promoteurs promettaient coté Parc



La réalité en 2021...

Nos objectifs

Suivre les réalisations sur notre commune (écoles, cabinet médical, logements sociaux, crèche, sécurité, stationnement).

Peser autant que le peut une association pour une urbanisation raisonnée de notre commune dans le cadre du Plan Local d'Urbanisation

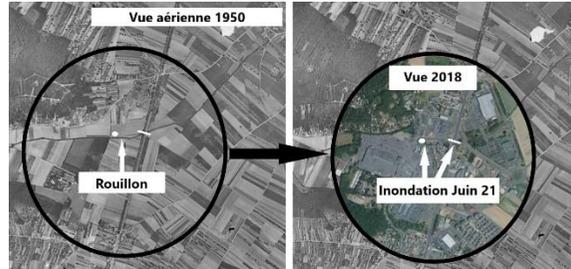
Lutter en partenariat avec A10 gratuite et d'autres Associations pour l'amélioration des conditions de circulation sur la RN20 et la gratuité de l'A10 de Dourdan aux Ulis.

Alerter sur les nuisances subies (pollution de l'air, bruit, trafic routier, trafic aérien, ...)

Pourquoi adhérer ?

Agir collectivement

Contre toute nuisance et dans l'intérêt de tous (bruit, pollution, incivilités, urbanisation ...)



Pour une amélioration du cadre de vie (préservation d'un équilibre habitat / espaces verts, réaménagement de la RN20, ..)

Pour un urbanisme raisonné (de faibles hauteurs d'immeubles, des espaces verts, une offre de transport et de services cohérents,...)

Pour faire valoir nos droits de citoyens à choisir notre environnement sur notre lieu de vie



S'informer, échanger

Sur les projets du territoire
Sur les travaux dans notre commune

Ne pas jeter sur la voie publique

BULLETTIN D' ADHESION 2024

Nom : _____ Prénom : _____

Nombre de personnes habitant le foyer : _____

Adresse : _____ Code postal : _____

Localité : _____

Tel : _____ Email : _____

Cotisation versée : _____ Chèque : Espèces : Virement :

(virement à IBAN : FR76 1027 8060 6100 0207 0970 118 BIC CMCIFR2A – nous prévenir par mail à bienvivre@labb@gmail.com)

Participation minimale par foyer : 6 € Chèque à libeller à l'ordre de « Bien Vivre à La Ville du Bois ». Un reçu vous sera envoyé dès réception de votre adhésion

CB en ligne
Flasher le QR code

